

## WALLONIE PICARDE

## Ipalle s'estime privée de la meilleure part

L'intercommunale Ipalle gère tous nos déchets. Pas tous, car la part qui peut rapporter a tendance à lui échapper au profit du privé.

• Thomas TURILLON

Lors de l'AG d'Ipalle, hier à Mouscron, la présidente Ludvine Dedonder a évoqué des difficultés (taxes, subsides réduits, Publifin...), d'où « il faut doubler d'efforts pour que les habitants n'en ressentent pas les effets. »

## Restructurer pour payer moins

Le positif peut venir de l'éolien avec des concrétisations à Beloeil-Péruwelz et Estaimpuis. « Nous continuons à examiner les possibilités de développement qui peuvent se présenter ». Il fut aussi question de photovoltaïque qui se développe dans les stations d'épuration, des économies d'énergie à tous les niveaux. « Le programme de la SPGE ayant été reboosté, 60 millions € ont été alloués à Ipalle. Ils permettront non seulement d'effectuer des travaux jusqu'ici reportés mais aussi de mettre en œuvre de nouveaux projets d'installation de collecteurs et de construction de stations d'épuration. »

Il faut aussi trouver des alternatives à l'impôt des sociétés. « Plus



Ipalle ? « Offrir aux Communes et aux citoyens un service optimum au prix le plus bas. »

de 2,5 millions € sont ainsi reversés annuellement à l'État fédéral » La piste ? « L'idée serait de restructurer notre intercommunale en deux entités : l'une avec les partenariats publics-privés dans une structure imposée à l'Isoc et l'autre purement de services public dans une entité soumise à l'impôt des personnes morales. »

M<sup>me</sup> Imberechts, directrice financière a détaillé les trois pôles d'Ipalle, à savoir les deux historiques, les déchets (+ gestion des recyparcs) et l'eau, auxquels on peut adjoindre le pôle services et développement « dont l'éolien tout récemment mis en service ».

Dans le cadre de l'unité de valorisation énergétique, « nous avons maintenu les hypothèses inchangées à la fois en termes de tonnage où nous travaillons toujours sur base de la capacité théorique des deux fours, à savoir 200 000 t chacun. Il s'agit de

déchets ménagers et assimilés ainsi que les déchets industriels banals.

Rien ne change du côté de la production d'électricité (« l'hypothèse d'un chiffre d'affaires non négligeable de 7 Me pour 2018 et 2019 »). Idem pour le ferreux qui devrait toujours tourner autour de 420 000 t récoltées, rapportant annuellement 468 000 €, et 580 t pour le non ferreux, permettant un chiffre d'affaires annuel de 510 000 €.

Les déchets hospitaliers : 7 000 t par an.

## Cotisation des communes inchangée jusqu'en 2019

Concernant précisément les recyparcs en Wallonie picarde, « il y a beaucoup de changements avec la multiplicité des déchets à collecter, un mode de collecte nouveau que nous mettons également en place (voir ci-

dessous). Nous devons également faire face à des coûts de traitement et de transport beaucoup plus élevés ».

Ainsi, le coût des matières continuera à croître en 2018 et 2019 mais la cotisation restera inchangée au moins pour les deux années à venir « malgré l'indexation automatique prévue par la décision de l'AG de décembre 2012 et les recommandations des circulaires budgétaires d'élaboration des budgets communaux ». La cotisation pour chaque habitant en 2018 et 2019 sera bien de 20,50 €, « même si le coût par habitant sur base des hypothèses retenues devrait être de 24,67 € en 2018 et de 26,06 € en 2019. Pourquoi le conseil d'administration propose-t-il à l'assemblée générale de ne pas déjà ajuster aujourd'hui ces 4 € supplémentaires l'année prochaine et les 5,50 € en 2019 ? Simplement parce qu'on s'y était engagé et parce que nous avons une réserve dans ce secteur qui avait été constituée par le passé, quand on avait dégagé des bénéfices intéressants. En 2013, 2015 et 2016, on est allés puiser 1 million € dans la réserve pour combler les résultats négatifs. Sur base des résultats estimés, il faudra à nouveau aller puiser 1 million € pour couvrir la perte 2018 et 1,335 million pour couvrir la perte 2019. Donc 2,3 millions en deux ans alors que la réserve au 31 décembre 2016 s'élève à 3,9 millions €. Il ne faut pas être grand financier pour comprendre que la caisse se vide et qu'on ne pourra pas maintenir à terme une cotisation inchangée. »

L'une des explications est le dé tournement illicite des déchets à valeur positive (« Textiles, huiles, papiers carton et les métaux... ») qui ne peuvent plus être valorisés par Ipalle. « Ce sont des collectes privées qui sont non autorisées et qui sont de plus en plus organisées. Ces tonnages-la sont des tonnages que nous ne collectons plus sur nos parcs alors que ce sont des matières qui nous rapportent et permettent de couvrir le coût de matières qui coûtent ! » regrette Mme Imberechts.

## L'assainissement et l'égouttage

« Tenant compte de la réalisation des programmes d'investissement 2004-2009, 2010-2014 (étendus aux années 2015 et 2016) et du programme d'investissement 2017-2024, les montants des travaux annuels d'épuration facturés au cours des 2 exercices sont fixés à 15 Me.

Les montants annuels des travaux d'égouttage réceptionnés ont quant à eux été maintenus à 5,5 Me, ce que nous avions prévu dans les exercices budgétaires précédents. Ils nous permettront de dégager des bénéfices après impôts de 192 740 € pour 2018 et de 157 716 € pour 2019. »

Enfin, pour le service d'appui aux communes sur lequel il est également intéressant de se focaliser, « le résultat estimé après impôt s'élève à 116 575 € pour 2018 et 106 848 € pour 2019. »

Gonzague Delbar, le directeur général d'Ipalle, a insisté sur la bonne gouvernance de la maison en guise de conclusion. ■

## Vers la fin de l'organique dans les sacs-poubelle

« La collecte des déchets organiques en porte à porte, couplée, qui plus est, avec une collecte en conteneurs à puces n'a jamais été le modèle économique et environnemental que nous privilégions » indique la présidente Dedonder qui, accueillie en terres hurlues, hier, n'a même plus pris la peine d'évoquer l'une des pires situations de la région, celle de Mouscron et de son dépôt anarchique de sacs encore autorisé à la décharge. Elle est bien vouée à disparaître avant que la « Taxe sanction » annoncée pour 2025 n'y fasse de lourds dégâts dans les portefeuilles hurlus...

Ipalle souhaiterait notamment voir l'organique ne plus être intégré dans les déchets ménagers, « en mettant en place des conteneurs enterrés destinés à accueillir les déchets organiques, sous la forme de points d'apports volontaires ». Un projet qui pourrait voir le jour prochainement. « De nouveaux modes de collectes afin de diminuer

l'impact financier à charge des communes, résume M<sup>me</sup> Dedonder. Parallèlement, Ipalle a introduit une demande de subsides pour généraliser la collecte des déchets organiques sur l'ensemble de nos recyparcs car le bilan est positif pour la collecte des organiques dans les parcs pilotes. De nombreux citoyens nous ont informés de leur souhait que l'expérience soit étendue et rendue pérenne. »

## Composter dès le plus jeune âge

Option complémentaire : le compostage encouragé à domicile, dans les quartiers, en administration et à l'école, pour y être sensibilisé dès le plus jeune âge. Un focus a d'ailleurs été mis sur ce dernier profil, en indiquant qu'il ne suffisait pas d'expliquer le compostage aux écoles et de donner un bac pour tout mettre en œuvre ! « Avant toute mise en place, un diagnostic est proposé aux écoles pour évaluer la quantité de restes de repas à composter. Pendant une semaine, les déchets de prépara-

tion de repas en cuisine ainsi que les restes sont pesés. Le pourcentage de gaspillage par assiette et le poids de matières organiques jetées pour les repas chauds et les repas tartines sont ensuite déterminés. Ce gaspillage peut représenter 33 à 45 % des aliments destinés à être consommés ! Un constat qui fait froid dans le dos quand on sait que paradoxalement de plus en plus de personnes vivent sous le seul de pauvreté et souffrent de la faim. Nous proposons alors aux établissements scolaires des pistes de solutions qui peuvent être de commander moins, de surveiller les quantités que les élèves prennent au self-service, de proposer des portions plus petites en permettant de se resservir, de distribuer le dessert après le repas, de communiquer envers les enfants et les parents... Ces recommandations peuvent paraître évidentes et sont pourtant loin d'être appliquées systématiquement. Cette prise de conscience en classe, dès le plus jeune âge, permet d'encourager à reproduire ce comportement à la maison. » ■ T.T.

Venez vivre la féerie de Noël

# HALLE-AUX-DRAPS

GRAND-PLACE TOURNAI 2017

**ENTREE GRATUITE**

**34<sup>e</sup> MARCHÉ DE NOËL**  
8-9-10 DÉC.  
Déco - Cadeaux - Produits de bouche à petits prix !

**5<sup>e</sup> HALLE DE NOËL**  
DU 14 AU 23 DÉC.  
Nombreuses dégustations !  
SAUF 18 & 19 DÉC.

Parking couvert à 50 m !

Commercentre-Tournai  
Informations : 069/21.62.51.